

Commission : Sommet UE – candidats à l'adhésion

Problématiques : Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'UE et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

Auteur : Macédoine du Nord

La Macédoine du Nord est un pays d'Europe du Sud situé dans la partie centrale de la péninsule des Balkans, sans accès à la mer, pays principalement montagneux. Par sa position, il a connu de nombreuses occupations et migrations. Les langues parlées sont le macédonien et l'albanais. Le pays partage les frontières avec la Grèce, la Bulgarie, la Serbie, le Kosovo et l'Albanie. C'est une République constitutionnelle ayant un régime parlementaire, le président de la République est Stevo Pendarovski et le président du gouvernement Dimitar Kovacevski.

Le 8 septembre 1991 la Macédoine du Nord proclame son indépendance, lors de sa sécession de la Yougoslavie. Elle devient membre des Nations Unies en 1993 sous le nom provisoire d'ancienne république yougoslave de Macédoine. Cependant, un problème s'impose, en Grèce il existe une région appelée la Macédoine. Afin d'éviter la confusion, un accord est finalement trouvé le 12 juin 2018 entre le gouvernement Macédoine et le gouvernement grec afin de renommer le pays en République de Macédoine du Nord, qui est entré en vigueur le 12 février 2019. C'est l'accord de PRESPA, des relations bilatérales s'établissent entre les deux pays. De plus, cet accord a ouvert la voie à l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Otan le 27 juin 2020.

La Macédoine du Nord fait partie d'autres organisations internationales, telles que le Conseil à l'Europe, 9 novembre 1995, pour la protection des droits de l'homme et le renforcement de la démocratie. En avril 2003, l'OMC (organisation mondiale du commerce), qui s'occupe des règles du commerce entre pays.

Notre pays, la Macédoine du Nord, a introduit une demande d'adhésion à l'UE en mai 2004, en décembre 2005 elle est devenue candidate à l'adhésion.

La Macédoine du Nord a dû signer un Accord de stabilisation d'association (ASA) le 20 mai 2004. Dès ce moment La Macédoine du Nord a redoublé ses efforts afin de pouvoir faire partie de l'UE et comme conséquence les négociations d'adhésion ont débuté le 29 juin 2012. Le 26 mars 2020 le Conseil de ministres des Affaires européennes puis le Conseil européen ont été favorables à l'ouverture des négociations d'adhésion

Depuis près de 20 ans, nous avons fait beaucoup de concessions.

Un premier effort de niveau social a été fait lors du conflit linguistique et culturel avec la Bulgarie, on a signé un protocole bilatéral avec Bulgarie et on s'est engagé à modifier la constitution du pays pour reconnaître les Bulgares parmi les peuples bâtisseurs de la nation et à protéger les droits des minorités.

De même, la Macédoine du Nord coopère avec les pays voisins et les États membres de l'UE pour garantir des services de base à tous les migrants séjournant dans le pays. Il faut bien tenir en compte que notre pays demeure une des principales voies de transit pour les mouvements mixtes. Nous avons établi une coopération migratoire avec la Suisse pour la prévention de la migration irrégulière, en novembre 2022.

De plus, notre pays s'est engagé dans la lutte contre le terrorisme, surtout depuis les attentats du 11 Septembre 2001.

Quant à la protection des droits fondamentaux, le ministre du travail et de la politique sociale investit dans des services communautaires, spécialement pour aider les victimes de violences à caractère sexiste.

Pour notre pays, il est important de suivre les recommandations pour la défense des droits de l'homme en ce qui concerne le traitement réservé aux détenus et aux condamnés.

En ce qui concerne le système judiciaire et politique, des réformes ont eu lieu afin de garantir l'indépendance des institutions judiciaires et leur obligation de rendre des comptes. L'accord politique mise en œuvre par lequel les principaux partis politiques se sont engagés à respecter les principes démocratiques avec des élections libres et régulières.

La commission d'État a lutté contre la corruption et a ouvert un grand nombre de dossiers impliquant des hauts fonctionnaires.

Sur un plan économique, notre administration publique a travaillé pour améliorer la transparence en publiant, par exemple, des données relatives aux dépenses publiques. Nous avons aussi des rapports commerciaux avec des pays tels que l'Allemagne, la Belgique ou le Royaume Uni.

D'autre part, dans le contexte de la guerre d'Ukraine, la Macédoine du Nord s'est alignée comme tous les autres pays européens sur toutes les déclarations concernant l'agression russe de l'Ukraine.

Pour finir nos considérations, il faudrait ajouter que la conclusion adoptée par la récente Réunion du Conseil de stabilisation du 17 Mars 2023, constate que notre pays est préparé pour faire face aux pressions concurrentielles et aux forces du marché à l'intérieur de l'UE grâce aux progrès effectués sur les domaines dont on vient de parler avec des résultats durables et tangibles.

La Macédoine du Nord est née de la sécession de la Yougoslavie en 1990. Peu à peu, notre pays s'achemine vers la libération et devient un pays qui fournit des efforts pour se rapprocher de l'UE.

Le fait de faire partie de nombreux organismes internationaux et d'avoir accédé à faire des progrès dans tous les domaines sociaux, économiques et politiques, la voie nous a été ouverte. Cela fait des années que nous entretenons des rapports commerciaux avec des pays européens influents sur le plan économique.

Tous ses facteurs prédisposent la Macédoine du Nord à devenir membre de l'UE à court terme.